

## Rattrapages des discipline de notes de maturité (2e) 2023-24

Le programme et les épreuves de rattrapage portent uniquement sur les cours de DF

**IMPORTANT: Si une des notes anticipées est suivie en OS (BI-CH, PH, AV ou MU), c'est la note obtenue à la fin de la 3e qui comptera pour la maturité.**

		Accompagnement	Evaluation, champ et pondération	Références	Alternative
	<b>Chimie</b>	Travail autonome sur le cours mis en ligne, 6 heures de rattrapages en classe ou en laboratoire. Attendre la convocation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écrit 90' ou écrit-labo (45' + 45') sur le 1<sup>e</sup> semestre (quantitative) (2/3)</li> <li>un oral sur le 2<sup>e</sup> semestre (1/3)</li> </ul> <b>Dates indiquées par la titulaire du rattrapage</b>	Brochure de Chimie mise en ligne (Moodle). S'inscrire sur le site edu.ge.ch/moodle (même mot de passe que pour le site Saussure) et rechercher "SAUS.2CH.SL". S'inscrire avec "HoraceDF" ou "HoraceOS"	Reprise de la note obtenue dans le gymnase du séjour si la direction juge que le programme suivi est équivalent, (par ex. pour séjours dans un collège en CH-Allemande)
<b>Arts Visuels</b>	<b>Arts plastiques</b>	Travail autonome, une rencontre avec la présidente de groupe AV. Attendre la convocation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écrit 230', gouache et crayons gris de dureté différentes (2/3)</li> </ul> <b>Samedi 11 janvier 2025</b> <b>ou</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>travail personnel effectué durant le séjour (2/3), avec complément ou non</li> </ul>	Informations adhoc sur le site du collège	Reprise de la note obtenue dans le gymnase du séjour si la direction juge que le programme suivi est équivalent, (par ex. pour séjours dans un collège en CH-Allemande)
	<b>Histoire de l'art</b>	Travail autonome, prendre contact avec le maître accompagnant. Attendre la désignation (doyen)	Dossier personnel selon les consignes d'un maître accompagnant (1/3), à rendre <b>10 janvier 2025</b>	Contacteur le maître accompagnant qui sera désigné en septembre 2024	
<b>Musique</b>	<b>Histoire de la Musique</b>	Travail autonome	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écrit 90' sur le programme (1/2)</li> </ul> <b>Samedi 11 janvier 2025</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dossier personnel (1/2) à rendre <b>10 janvier 2025</b></li> </ul>	Informations adhoc sur le site du collège	Reprise de la note obtenue dans le gymnase du séjour si la direction juge que le programme suivi est équivalent, (par ex. pour séjours dans un collège en CH-Allemande)
	<b>Instrument musique</b>	Travail autonome, les cours de pratique sont pris en charge en 3 <sup>e</sup> année	Elèves en privé: examen d'instrument d'une durée de 15' (1/3) <b>mi-mai 2025</b>	Informations adhoc sur le site du collège	Pour les élèves concernés: Examen dans le cadre de la CEGM (Confédération des Ecoles genevoises de Musique)